Le responsable, qui intervenait dans un débat sous le thème "refus de paternité", destiné aux effectifs du Ministère de l' Intérieur, a dit que des cas qui arrivent à la Salle de Famille du MINFAMU, 50 pour cent sont de refus de paternité.

Selon lui, ce comportement, autrefois, constaté uniquement chez les hommes, pour l'heure, commence aussi à être observé chez les femmes, ce qui constitue une préoccupation.

"Les circonstances de la vie et de la société angolaise poussent certains parents à refuser d'assister leurs enfants. Un acte qui est considéré comme une infraction contre la Loi de la Violence Domestique ", a-t-il indiqué .

Le MINAFMU, outre ces politiques, en tant qu'institution qui s'occupe des foyers au pays, a-t-il ajouté, achemine toute situation considérée de difficile solution à la Salle de Famille, aux tribunaux du pays.

À son avis, l'important ce n'est pas d'engendrer des enfants, mais de savoir les éduquer, de les accommoder et les nourrir jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Source: allAfrica